Document generated on 04/25/2024 11:31 a.m.

Moebius
Écritures / Littérature

mœbius

Présentation

Jack Keguenne

Number 126, 2010

Dignité / intégrité

URI: https://id.erudit.org/iderudit/61737ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (print)
1920-9363 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Keguenne, J. (2010). Présentation. *Moebius*, (126), 7–12.

Tous droits réservés © Éditions Triptyque, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Présentation

À l'automne de chaque année, la ville de Joliette se pare des couleurs de la littérature. Plusieurs centaines de citations littéraires, tirées d'auteurs les plus divers, sont peintes sur les vitrines des commerces du centre-ville, permettant ainsi au passant – qu'il se promène ou magasine – de se laisser interroger ou enchanter au gré des phrases qu'il rencontre sur son chemin. La ville devient l'antichambre d'une bibliothèque universelle dans laquelle chaque habitant peut trouver sa lecture idéale.

Cette initiative vient des Donneurs, un concept plutôt qu'un groupe précis de personnes créé il y a dix ans par Jean Pierre Girard, dont l'intention première est d'organiser des foyers d'écriture publique, ce qui consiste à faire appel à des écrivains pour leur compétence à rédiger, et à les mettre à la disposition du public, dans des endroits où celui-ci ne s'attend pas nécessairement à les rencontrer (fleuriste, SAQ, magasin d'instruments de musique...) pour écrire à la demande. Ce projet vise à instaurer un autre rapport entre l'écrivain et le public – son potentiel lecteur – que l'habituel face-à-face pour une signature derrière une pile de livres que le commerce de la librairie pratique semblablement partout dans le monde et de rappeler que l'écrivain, loin du piédestal qu'on lui réserve trop souvent, est d'abord, comme tout un chacun, un citoyen dans la ville. L'idée de ces foyers d'écriture publique commence à être connue et elle essaime, non seulement au Québec, mais dans la francophonie (Bruxelles, Charleville-Mézières...).

À Joliette, cet événement des Donneurs est complété par une série de conférences dont le thème est annoncé une année à l'avance. Il s'agissait, à l'automne 2008, de la Dignité et, en 2009, de l'Intégrité. Certaines de ces conférences ne sont constituées, par leur auteur, que de

notes et se perdent dans l'oralité ; d'autres, plus écrites, permettent la publication. Toutes cherchent, en tout cas, à susciter une réflexion qui dépasse les enjeux de la littérature pour toucher, plus fondamentalement, à notre humanité. Et cette interrogation génère d'évidents prolongements.

La revue *Mœbius* accepte d'accueillir ces échos qui poursuivent, essentiellement sous la forme de fictions, les thèmes abordés. Qu'elle en soit remerciée. Quant à moi, conférencier invité pour les deux occasions, j'étais la personne toute désignée pour piloter ce numéro.

*

De la dignité, on pourra, à juste titre, s'étonner qu'elle soit aussi peu documentée dans la littérature et ailleurs, et encore est-ce sous une forme qui renvoie invariablement à Emmanuel Kant qui l'a définie comme le « principe moral énonçant que la personne humaine ne doit jamais être traitée comme un moyen, mais comme une fin en soi » (*Fondements de la métaphysique des mœurs*). Cette notion, pourtant de la plus haute importance pour chaque humain dans sa vie propre, s'avère floue et fluctuante et, bien qu'elle soit inscrite dans certains textes de loi (les droits européen, allemand et belge, entre autres), elle n'est jamais définie ni spécifiée. Les juristes considèrent qu'elle évolue, au même titre que la notion de « bonnes mœurs » et, en justice, elle est surtout prise en compte par son contraire : le juge évalue une personne indigne ou l'indignité d'un comportement. On voit ainsi que le jugement moral, du magistrat ou de la société, prend le dessus sur la loi écrite et que l'arbitraire a libre cours. De même, si certains États se proposent que leurs citoyens puissent mener une « vie conforme à la dignité humaine », on comprend très vite que, compte tenu des ressources économiques, cette intention passe pour un vœu pieux ou une forme d'incantation.

Il y a là quelque chose d'inquiétant, soit l'idée qu'un pays, en octroyant un passeport à ses ressortissants, leur confère une dignité et renforce ainsi le sentiment diffus qui les habite tout en étant incapable de veiller sur cette dignité et de la préserver. On s'aperçoit ainsi que la dignité ne s'acquiert pas ; elle s'octroie, mais peut se perdre. En

somme, elle se mérite par un comportement continu dont peuvent témoigner les autres. C'est bien là tout le paradoxe de la dignité : non seulement elle ne s'exprime pas et ne se manifeste que lorsqu'elle craint d'être bafouée, mais elle n'est jamais pensée comme un acquis durable et ne se fait remarquer que lorsqu'elle est interrompue. Elle est un refuge métaphysique intime qui permet de marcher la tête haute et laisse ouvert le droit de s'insurger.

Dans les textes qui suivent, aucun auteur n'aborde ce sujet, mais je m'étais interrogé sur la dignité des animaux. Pour étonnante qu'elle puisse paraître, cette considération n'en est pas moins éclairante : l'animal – je pensais en particulier à mon chat – ne se confère aucune dignité ni a fortiori ne l'enseigne à ses petits pour les conformer dans ce moule, mais il adopte en toutes circonstances un comportement équilibré qui n'outrepasse jamais ses limites quand l'homme cherche, à tout instant, à les repousser et à tutoyer la marge pour connaître jusqu'où peut s'étaler son centre.

On retiendra ainsi que la dignité est bel et bien une notion culturelle issue de notre vie sociale, qu'elle nous est, pour l'essentiel, conférée par des tiers et qu'elle s'affirme comme un comportement respectueux de soi et de l'autre quand bien même elle ne nécessite généralement pas d'être mise en avant ou invoquée.

Parler de l'intégrité revient à ouvrir une porte que bien peu ont passé. Ici aussi, ce qui semble aller de soi pour la plupart – ne serait-ce que remplir son panier à l'épicerie puis payer à la caisse – relève d'une normalité fort peu interrogée et analysée. Les textes juridiques (considérons-les, sinon pour des valeurs sûres, comme fiables dans notre cheminement) évoquant l'intégrité s'intéressent toujours, derrière ce mot, au respect du corps, inviolable, inaltérable, alors que, me semble-t-il, dans le sens commun, le terme renvoie plus volontiers à une ou des valeurs morales.

En me penchant sur cette question, je n'ai pas pu faire l'économie de m'interroger sur les juges intègres (je fais référence au tableau peint par les frères Van Eyck) dont le nom me semblait pléonastique ; un juge pourrait-il être autrement qu'intègre ? Avant de m'apercevoir que ces « juges intègres » avaient pour fonction d'apprécier dans

le monde séculier la loi, non écrite, de Dieu. L'intégrité apparaîtrait ainsi comme une espèce de traduction codée de ce qui se présente de manière informelle et que chacun doit transcrire à l'usage de son entourage. Un savoir-vivre dont rien n'indique les limites, mais qui s'appuie sur une habitude.

Ici encore, comme dans le cas de la dignité, les dictionnaires mentionneront d'abord l'état d'une chose (en l'occurrence demeurée intacte) avant d'évoquer, plus loin, l'état ou la vertu d'une personne humaine. Il y aurait lieu de revisiter l'histoire du monde pour comprendre ce qui a motivé l'homme à accorder autant d'attention aux choses inanimées avant même d'imaginer que cette réflexion pouvait être transférée à lui-même. Jusqu'ici, on reste autorisé à penser que les objets ont précédé, dans l'élaboration de nos sociétés, l'intérêt de l'individu et le sens de la collectivité.

En tout état de cause, il faudrait s'interroger sur les raisons – ou leur absence – qui ont fait que si peu de philosophes, si peu de penseurs en général, se soient penchés sur les thèmes de la dignité et de l'intégrité. L'une et l'autre, fût-ce à des degrés divers, habitent chaque être humain et on aurait pu penser qu'elles retiennent l'attention et fassent l'objet d'études ou de réflexions. La leçon de ce numéro de *Mœbius* sera sans doute que l'homme est trop petit, dans son individualité, pour se voir analysé en détail intime et trop grand, dans son monde, pour prendre en compte la force de ses échanges, de sa vie courante.

*

Je ne désire en aucune manière passer en revue ce numéro et introduire chacun des textes. Je vais laisser au lecteur le choix de les découvrir à son rythme et de les lire selon son souhait. Je me limiterais à remercier ces auteurs qui ont, je viens de le souligner, par la vertu de la fiction, dépassé les bornes d'une réflexion philosophique assez pauvre et contribué à alimenter ces thèmes de la dignité et de l'intégrité.

Le lecteur remarquera que la notion de « nature » n'est pas la même pour tous les contributeurs, mais il verra aussi que l'accent mis sur la dignité n'a jamais pu s'empêcher de

renvoyer à l'intégrité et, réciproquement, que l'intégrité ne se construit pas sans dignité. Si le thème n'était pas simple – certains auteurs m'ont confié leurs difficultés –, il ouvrait néanmoins sur un questionnement qui nous est cher, et propre. Signe que le monde demeure à notre portée dès lors que nous l'envisageons en face. Ou que nous le considérons sous des aspects qui, généralement, nous échappent, même lorsque tout semble aller de soi. À cet égard, je suis particulièrement heureux d'accueillir dans ce numéro plusieurs auteurs n'ayant (presque) jamais publié et de leur offrir leur baptême de l'encre.

*

Il me reste un sanglot, celui de publier Bruno Roy, quelques mois après son décès. Je ne suis pas encore habitué à son absence et je sais trop bien que la dignité et l'intégrité fondaient ses actions et ses combats. Je suis sûr qu'il aurait aimé ce numéro, se serait enthousiasmé pour ces voix connues ou ces voix nouvelles. Il me plairait que ce numéro de *Mœbius* passe comme une pensée vagabonde qui lui rende hommage ; il était homme au centre des préoccupations de l'humain, là où peut-être la philosophie ne s'attarde pas, mais là où l'amitié consent.

Enfin, je voudrais remercier chaleureusement la cinéaste Lucie Lambert qui a accepté de transcrire plusieurs communications à partir de ses enregistrements filmés.
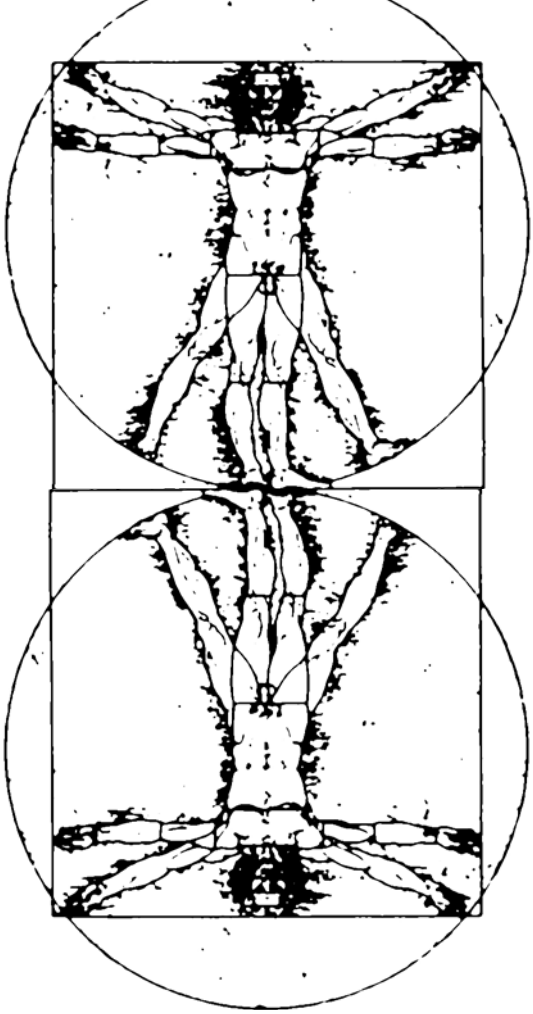
Jack Keguenne